

## J'ai un enfant non-né, que puis-je faire pour lui ?

Il n'a pas pu naître  
(fausse-couche, avortement, stérilet,  
éprouvette ou fivette...), il attend de nous  
que nous ne l'oublions pas, que nous le  
retrouvions dans l'Amour, la Lumière et la Vie  
et qu'enfin il reçoive la Vie divine de la Grâce  
(qu'il n'a pas reçue par le Baptême)

**Bienvenue dans :**  
**<https://non-nes.com>**

**Ce site est fait pour vous !**

*Voilà ce que, ordinairement, nous faisons  
pour aider un enfant non-né :*

D'abord, je me tourne vers le Bon Dieu,  
vers Jésus et son Église,  
je prie pour obtenir  
la grâce de l'Amour  
de la vie et d'aimer  
mon enfant.

Par exemple :

Je vais à la messe, je me confesse,  
je demande à un prêtre de m'aider,  
je fais une offrande de messe  
pour que « la vie » se rétablisse,  
je fais un pèlerinage, etc.

Puis, mon enfant me devient si intime  
que je finis par savoir son prénom.

Alors, avec ce prénom, je demande une messe  
pour mon enfant. Par cette messe,  
il est consacré pour être incorporé  
à la grâce de l'Église.

Ce sera le jour de sa  
messe de justification,  
messe célébrée  
personnellement  
pour lui pour qu'il  
reçoive de cette messe  
sa Consécration à Dieu ;  
puisque'il n'a pas reçu  
la grâce du Baptême.

Nous pouvons vous aider à expliquer  
votre intention de messe à votre prêtre :

<https://non-nes.com/demander-au-petre/>  
<https://non-nes.com/wp-content/uploads/2016/12/ElementsOfficiels.pdf>  
ou vous pouvez directement passer par l'association :  
<https://non-nes.com/inscription-messe-perpetuelle/>

## Et surtout !!!

**Je ne veux plus qu'il soit oublié,  
J'aimerais prier avec lui chaque jour,  
J'aimerais qu'il soit béni,  
nourri, sanctifié, vivifié :**  
**J'inscris mon enfant à la Messe Perpétuelle !**

**Chaque jour, pendant 40 ans,  
les prénoms de tous les enfants inscrits  
seront posés sur le corporal et l'autel,  
afin que la Messe Perpétuelle soit  
célébrée au Ciel et sur la Terre  
pour leur nourriture d'Amour et de Lumière.**

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Prénom(s) de votre (vos) enfant(s) non-né(s):**

**Votre prénom et nom :**

**Adresse :**

**Pays :**

**Téléphone :**

**Mail :**

### **Offrande pour un enfant**

- Inscription à la Messe Perpétuelle **7,00 €**
- S'il faut ajouter une messe de justification  
(18 € en plus), compter pour les deux **25,00 €**

### **Mode de paiement**

- Par **carte bancaire** sur le site :  
<https://non-nes.com/>
- Par **virement bancaire** :  
IBAN FR76 1348 5008 0008 0048 0849 568  
**Indiquer comme « motif de virement » :**  
*le nom de l'enfant et au moins d'un des parents*  
et envoyer un mail d'inscription à partir de la  
page contact : <https://non-nes.com/association-2/>
- Par **chèque** à l'ordre de l'association et  
l'envoyer avec le bulletin d'inscription à :  
**Association Messe Perpétuelle  
pour les Enfants Non-Nés  
14 rue Pasteur  
30000 Nîmes**